

Les Banques alimentaires du Québec

Rapport financier

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les Banques alimentaires du Québec,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Banques alimentaires du Québec** (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant le montant des dons redistribués sous forme de produits alimentaires et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant de dons redistribués sous forme de produits alimentaires pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019 en raison des incidences possibles de ces limitations de l'étendue des travaux au niveau des produits sous forme de dons et des dons redistribués sous forme de produits alimentaires.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



1

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal, Québec
Le 21 mai 2019

Les Banques alimentaires du Québec

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2019

4

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dons redistribués sous forme de produits alimentaires	<u>43 196 849</u> \$	<u>25 090 020</u> \$
Produits		
Contributions – Gouvernement du Québec		
MSSS – Programme de soutien aux organismes communautaires (note 9)	236 057 \$	232 339 \$
MSSS – Récolte communautaire Québec (note 7)	90 000	90 000
Fonds québécois d'initiatives sociales – Formation en hygiène et salubrité (note 7)	36 694	-
Dons discrétionnaires des ministres	-	63 750
Dons corporatifs	1 474 693	1 375 663
Dons corporatifs – Campagne majeure	395 000	-
Programme de récupération en supermarchés	144 302	363 518
Écollation	102 450	-
Dons de particuliers	32 373	28 560
Cotisations des membres	19 300	18 900
Revenus d'intérêts	2 275	2 673
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles (note 8)	-	2 568
	<u>2 533 144</u>	<u>2 177 971</u>
Charges		
Redistribution des dons	1 117 002	1 015 105
Redistribution des dons – Campagne majeure	234 363	-
Salaires et charges sociales	295 724	243 997
Frais de gestion du partage alimentaire (note 10)	265 155	262 733
Honoraires – Accompagnement en campagne majeure de financement	167 680	148 333
Programme de récupération en supermarchés	170 531	251 503
Communications	110 523	102 111
Écollation	59 641	-
Récolte communautaire Québec	47 360	45 910
Honoraires professionnels	32 337	36 735
Formation en hygiène et salubrité	27 694	-
Frais de représentation et déplacement	27 095	21 112
Loyer	22 931	-
Réunions et congrès	18 919	17 839
Transport et entreposage	15 705	13 380
Frais de bureau	13 053	17 912
Télécommunications	5 253	3 595
Planification stratégique	4 990	25 531
Frais de banque	2 681	4 174
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 268	13 166
Amortissement des immobilisations corporelles	621	926
	<u>2 642 526</u>	<u>2 224 062</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(109 382)</u> \$	<u>(46 091)</u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019

	Affectations internes	Non affecté	2019 Total	2018 Total
	Événements majeurs (note 11)			
Solde au début	25 000 \$	264 170 \$	289 170 \$	335 261 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(109 382)	(109 382)	(46 091)
Solde à la fin	<u>25 000 \$</u>	<u>154 788 \$</u>	<u>179 788 \$</u>	<u>289 170 \$</u>

Les Banques alimentaires du Québec

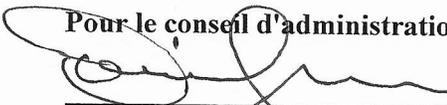
Situation financière

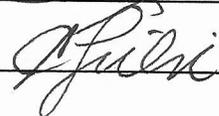
31 mars 2019

6

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Actif à court terme		
Encaisse	526 977 \$	292 137 \$
Placement temporaire, taux de 1,2 %	207 799	205 590
Dépôt à terme, taux de 0,5 %, échéant en octobre 2019	13 488	13 421
Débiteurs (note 3)	60 897	172 370
Subvention à recevoir	-	118 560
	<u>809 161</u>	<u>802 078</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	1 260	1 881
Immobilisations incorporelles (note 5)	-	3 268
	<u>1 260</u>	<u>5 149</u>
Total de l'actif	<u>810 421 \$</u>	<u>807 227 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	430 974 \$	420 358 \$
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 7)	191 960	90 000
	622 934	510 358
Apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles (note 8)	7 699	7 699
Total du passif	<u>630 633</u>	<u>518 057</u>
Actif net		
Événements majeurs (note 11)	25 000	25 000
Non affecté	154 788	264 170
	<u>179 788</u>	<u>289 170</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>810 421 \$</u>	<u>807 227 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

Les Banques alimentaires du Québec

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019

7

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(109 382) \$	(46 091) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Apports reportés constatés à titre de produits (note 7)	(126 694)	(366 640)
Intérêts réinvestis	(67)	(67)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles (note 8)	-	(2 568)
Amortissement des immobilisations corporelles	621	926
Amortissement des immobilisations incorporelles	<u>3 268</u>	<u>13 166</u>
	(232 254)	(401 274)
Encaissement d'apports reportés (note 7)	228 654	248 080
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 14)	<u>240 649</u>	<u>288 934</u>
	237 049	135 740
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(2 807)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	237 049	132 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>497 727</u>	<u>364 794</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>734 776</u></u> \$	<u><u>497 727</u></u> \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	526 977 \$	292 137 \$
Placement temporaire	<u>207 799</u>	<u>205 590</u>
	<u><u>734 776</u></u> \$	<u><u>497 727</u></u> \$
Information supplémentaire (note 14)		

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2019

8

1. Constitution et nature des activités

Les Banques alimentaires du Québec est une personne morale, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, qui a, entre autres, pour mission de représenter et soutenir ses membres afin de nourrir adéquatement toutes les personnes en situation de pauvreté qui font appel aux organismes d'aide alimentaire dans toutes les régions du Québec. L'Organisme regroupe des banques alimentaires, des moissons et d'autres organismes d'aide alimentaire au Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Les Banques alimentaires du Québec peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (contributions, dons, Programme de récupération en supermarchés et Écollation). Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les cotisations des membres sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Apports sous forme de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Au cours de l'exercice précédent, l'Organisme a constaté 14 106 \$ en produits et charges pour des dépenses de publicité imputées dans le poste Communications (aucun en 2019).

Dons redistribués sous forme de produits alimentaires

L'Organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Il évalue la juste valeur de ces dons en se basant sur l'indice des prix à la consommation.

L'Organisme reçoit et redistribue également des denrées provenant des surplus d'entreprise dans le secteur de l'alimentation et à l'aide de son outil, la bourse des denrées, permet un arrimage entre les surplus de denrées disponibles dans l'industrie alimentaire du Québec avec les besoins des membres (banques alimentaires et moissons à travers le Québec).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse et d'un placement hautement liquide.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur une période de trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations incorporelles correspondantes. Lorsqu'une partie du montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, du placement temporaire, du dépôt à terme et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers de l'Organisme se composent des dons corporatifs à redistribuer et des comptes fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement de compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2019

10

3. Débiteurs

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Sommes à recevoir	45 634 \$	63 868 \$
Dons corporatifs à recevoir	-	76 241
Taxes de vente à recouvrer	<u>15 263</u>	<u>32 261</u>
	<u><u>60 897</u></u> \$	<u><u>172 370</u></u> \$

4. Immobilisations corporelles

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	<u>2 807</u> \$	<u>1 547</u> \$	<u>1 260</u> \$	<u>1 881</u> \$

5. Immobilisations incorporelles

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	31 794 \$	31 794 \$	-	3 268 \$
Bourse des denrées	<u>83 746</u>	<u>83 746</u>	-	-
	<u><u>115 540</u></u> \$	<u><u>115 540</u></u> \$	<u><u>Néant</u></u> \$	<u><u>3 268</u></u> \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dons à redistribuer – Campagne majeure	234 363 \$	-
Dons corporatifs à redistribuer	-	241 004
Comptes fournisseurs et charges à payer	174 198	158 052
Salaires et vacances à payer	<u>22 413</u>	<u>21 302</u>
	<u><u>430 974</u></u> \$	<u><u>420 358</u></u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2019

11

7. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Récolte commu- nautaire Québec</u>	<u>Formation en hygiène et salubrité</u>	<u>Partage des denrées</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début	90 000 \$	- \$	- \$	90 000 \$	90 000 \$
Apports de l'exercice	-	74 000	154 654	228 654	366 640
Apports constatés à titre de produits	<u>(90 000)</u>	<u>(36 694)</u>	<u>-</u>	<u>(126 694)</u>	<u>(366 640)</u>
Solde à la fin	<u>Néant</u> \$	<u>37 306</u> \$	<u>154 654</u> \$	<u>191 960</u> \$	<u>90 000</u> \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles

Système de gestion des denrées en temps réel (Bourse des denrées)

L'apport se rapporte au système de Bourse des denrées qui est destiné à établir des liens durables avec l'industrie agroalimentaire dans le but de faciliter et d'augmenter l'accès à des denrées de première nécessité toute l'année.

Les variations survenues dans le solde de l'apport reporté sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début	7 699 \$	10 267 \$
Amortissement de l'exercice	<u>-</u>	<u>(2 568)</u>
Solde à la fin	<u>7 699</u> \$	<u>7 699</u> \$

Le solde de 7 699 \$ aux 31 mars 2019 et 2018 a été reçu pour la phase II du développement du système de gestion des denrées. La phase II n'a pas débuté.

9. Programme de soutien aux organismes communautaires

Les sommes reçues dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) proviennent du ministère de la Santé et des Services sociaux et sont composées d'un montant de 82 332 \$ (81 035 \$ en 2018) pour le soutien de la mission globale de l'Organisme et d'un montant de 153 725 \$ (151 304 \$ en 2018) pour le financement d'activités spécifiques, soit pour le programme de partage alimentaire en collaboration avec Moisson Montréal inc.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2019

12

10. Frais de gestion du partage alimentaire

Les frais de gestion du partage alimentaire sont versés à Moisson Montréal inc. et comprennent la redistribution du montant de 153 725 \$ (151 304 \$ en 2018) reçu du ministère de la Santé et des Services sociaux conformément à l'entente de financement pour les activités spécifiques intervenue entre les deux parties.

Dans le cadre du programme de partage alimentaire de l'Organisme, Moisson Montréal inc. s'est engagée à fournir les locaux, les équipements et la main-d'oeuvre nécessaires à la gestion déléguée du partage alimentaire au Québec, tout en coordonnant le transport des denrées redistribuées aux Moisson et membres associés du réseau des Banques alimentaires du Québec.

11. Affectation interne

Le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 25 000 \$ pour des événements majeurs à venir.

12. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail pour les locaux qu'il occupe totalise 52 553 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	25 225 \$
2021	25 225 \$
2022	2 103 \$

13. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux sommes à recevoir, qui sont à recevoir de membres qui respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2019

13

14. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	111 473 \$	(10 965) \$
Subvention à recevoir	118 560	-
Créditeurs et charges à payer	<u>10 616</u>	<u>299 899</u>
	<u><u>240 649</u></u> \$	<u><u>288 934</u></u> \$

Information supplémentaire :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Apports reportés afférents à des projets spécifiques à recevoir à la fin de l'exercice	- \$	118 560 \$

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.